

Ce mois-ci, l'équipe se déplace pour rencontrer les membres et partenaires qui sont à Gaspé, entre autres. Nous préparons également nos déplacements des prochains mois. Le printemps sera chargé : parmi nos destinations, Rivière-du-Loup, Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine sont à l'horaire. Nous avons hâte de vous y voir! Selon les besoins des membres que nous visiterons, des formations seront proposées à ceux qui veulent en suivre. Nous vous tiendrons au courant le moment venu.

À lire en février : notre éditorial sur la situation des RPA dans notre région et le cas de la Résidence Desjardins. Bonne lecture!

CE MOIS-CI



À LA FÉDÉRATION | [ÉDITORIAL] L'équilibre précaire des RPA-OSBL : peut-on encore les sauver? | Situation du marché locatif dans l'est du Québec | Rencontre avec Bernard Généreux sur la pénurie de logements à Rivière-du-Loup | Réservez la date pour l'AGA et le 15e anniversaire de la Fédération

AU RQOH | Relevé 31 : rappel à l'intention des gestionnaires

PROGRAMMES ET OUTILS | Formation sur les rôles et responsabilités des administrateurs | Équijustice | Ligne de soutien psychologique LÉO

À LA FÉDÉRATION

ÉDITORIAL |

L'équilibre précaire des RPA-OSBL : peut-on encore sauver celles qui restent?

Tous les mois, notre équipe est en communication avec des directeurs ou administrateurs de résidences pour aînés (RPA) en détresse. La situation est critique, voire catastrophique pour plusieurs résidences. Certaines pourraient fermer définitivement leurs portes, abandonnant des dizaines ou même des centaines des personnes âgées à leur sort, d'autres vendues au privé et laisser nos aînés devant le

fait accompli; leur bail ne serait pas reconduit ou les augmentations de loyer trop substantielles pour leurs faibles revenus. Chaque fois, des drames humains se jouent.

Comment en est-on arrivé là?

La situation n'est pas nouvelle, mais que s'est-il passé pour que ce soit de plus en plus fréquent? De l'aveu de Gervais Darisse, président du conseil d'administration de la Résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska, c'est le sort qu'on a réservé aux personnes âgées lors de la crise de la Covid-19 qui serait entre autres à blâmer.

[...]

Le cas de la Résidence Desjardins

La Résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska vit les mêmes difficultés que les autres RPA. Elle est aux prises avec la pénurie de main-d'œuvre, malgré les efforts de recrutement. Les personnes âgées désertent davantage la Résidence depuis le début de la pandémie. La relève n'est pas au rendez-vous pour le conseil d'administration vieillissant, à qui les capacités et le dynamisme font défaut. D'ici un an, si ces effets perdurent, la RPA sera en grande difficulté.

M. Darisse est bien décidé à sauver cette RPA. Il a mis sur pied un comité ad hoc avec comme seul mandat de se préoccuper de l'avenir de l'OSBL. Il veut faire face aux défis avec toute la population locale à ses côtés. Plusieurs activités de mobilisation sont prévues au printemps pour éviter la fermeture de cette résidence. Un plan d'action a été préparé avec comme seul objectif de recruter des aînés prêts à être bénévole ou à venir habiter dans la RPA. Même les citoyens du Club des 50 ans et + local se sont investis dans cette cause en participant aux rencontres.

Il reste maintenant à les informer et à les motiver. « Si les personnes âgées attendent que leurs capacités soient trop affaiblies pour venir rester chez nous, la résidence n'existera simplement plus lorsqu'elles se décideront à faire le saut. Il faut un mouvement de masse pour la sauver », affirme M. Darisse. En espérant, d'ici là, que son message sera entendu.

[Lire le texte intégral](#)

Votre OSBL d'habitation est aux prises avec des difficultés semblables? Ne tardez pas à réagir et à vous mobiliser. Agissez dès maintenant! Notre équipe vous accompagnera pour faire face aux enjeux qui se présentent à vous.

Contactez-nous au fohbgj@rqoh.com ou au 418 867-5178.

La situation du marché d'habitation locatif est critique dans l'est du Québec

Le dernier rapport de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) fournit des données qui montrent que **la situation du logement locatif est toujours préoccupante au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine**. Selon les plus récentes données, les taux d'inoccupation presque nuls et la hausse des prix des loyers se font sentir partout au pays, mais ici aussi. Voici les données pour notre région, selon le dernier rapport de la SCHL :

Villes	Coût du loyer moyen en 2022	Variation en 1 an
Rivière-du-Loup	667 \$	+ 8,1 %
Rimouski	698 \$	+ 4,5 %
Gaspé	623 \$	+ 3,3 %
Îles-de-la-Madeleine	686 \$	+ 4,4 %

Villes	Taux d'inoccupation en 2022	Taux d'inoccupation en 2021
Rivière-du-Loup	0,5 %	0,5 %
Rimouski	0,4 %	0,2 %
Gaspé	0 %	0,8 %
Îles-de-la-Madeleine	0,4 %	0,3 %

[Consulter l'article de Radio-Canada à ce sujet](#)

Rencontre avec Bernard Généreux sur la pénurie de logements à Rivière-du-Loup

Le manque de logement est criant à Rivière-du-Loup. **Le taux d'inoccupation des logements 4 1/2 était de 0 %** en date d'octobre 2022, selon la SCHL. Soucieux d'adresser le problème, **Gervais Darisse, président du C. A. de la Fédération, David Barbaza, directeur général de la Fédération, ainsi que le GRT de Rimouski (Habitations populaires de l'Est), représenté par Nancy Belleau et Didier Perée, ont rencontré le député Bernard Généreux à ce sujet.** Le développement de multiples projets à Rivière-du-Loup et ses environs ont été abordés.

Du nombre, des OSBL d'habitation doivent voir le jour, mais ils manquent sérieusement de financement pour le moment. Le but de la rencontre était **d'inciter fortement à la construction de logements sociaux et communautaires à cet endroit.**

Loin d'être la seule initiative du genre, la Fédération, de concert avec ses partenaires – dont les Habitations populaires de l'Est – veille constamment à rencontrer les élus locaux et provinciaux pour obtenir davantage de financement pour des projets similaires auprès de différents députés.

[Consulter l'article d'Info Dimanche sur la situation de Rivière-du-Loup](#)



AGA et lancement du 15e anniversaire de la Fédération

C'est le **17 mai**, à **Rimouski**, qu'aura lieu notre prochaine assemblée générale annuelle. Nous profiterons de l'occasion pour souligner le 15e anniversaire de la Fédération. **C'est à mettre à votre agenda!** Une convocation vous sera envoyée ultérieurement. On espère vous y voir en grand nombre!

Par ailleurs, dans le but de préparer l'événement, **nous menons un sondage auprès des membres pour savoir s'ils comptent venir. Il n'y a que deux questions et prend moins d'une minute à remplir.** Si vous y avez déjà répondu, un énorme merci! Sinon, **il est toujours temps d'y répondre.**

[Répondre au sondage sur ma présence à l'AGA](#)

AU RQOH

Le bulletin *Le réseau* du RQOH est désormais disponible **seulement en ligne.**

[Abonnez-vous !](#)



RELEVÉ			RL-31.CS (2019-10)
31	Renseignements sur l'occupation d'un logement	Année	Code du relevé
		N° du dernier relevé transmis	
A- Numéro de logement		B- Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C	
C- Adresse du logement			
C1- Appartement (numéro de l'unité)	C2- Numéro	C3- Rue	
C4- Ville, village ou municipalité		C5- Code postal	
Nom et adresse du propriétaire			

SPÉCIMEN

Relevés 31: rappel à l'intention des gestionnaires

Les OSBL d'habitation doivent produire les relevés 31 pour leurs locataires admissibles. Cela permet aux locataires de réclamer la composante logement du crédit d'impôt pour solidarité.

Notez qu'aucun relevé ne doit être produit pour les locataires dont le loyer est subventionné, soit :

- ceux bénéficiant du Programme de supplément au loyer (PSL);
- ceux qui habitent dans les ensembles immobiliers du Programme sans but lucratif-privé (PSBL-P) subventionnés au déficit d'exploitation (également appelés « HLM privés »);
- ceux qui bénéficient d'une réduction de loyer dans le cadre d'un programme régi par la Loi nationale sur l'habitation (programmes de la SCHL).

La production du relevé 31 est toutefois obligatoire pour tous les autres locataires.

Consulter les obligations relatives au relevé 31

Consulter le guide du relevé 31

Comprendre comment produire et consulter des relevés 31



Date limite pour transmettre les relevés à Revenu Québec et en donner une copie aux locataires : 28 février 2023.

PROGRAMMES ET OUTILS POUR LES MEMBRES



Formation sur les rôles et responsabilités des administrateurs

Vous rencontrez certains enjeux avec le conseil d'administration de votre organisme? **La Fédération offre une formation sur mesure pour favoriser la compréhension du rôle de chacun, les attentes et les responsabilités qui en découlent.** La Fédération peut vous offrir cette formation de façon personnalisée et se déplacer pour rencontrer le conseil d'administration dans la mesure du possible.

Pour renseignements, contactez Johanne Dumont : johanne.dumont@fohbgj.com.

[En savoir plus](#)



Équijustice : un outil important en matière de droit

Vous êtes gestionnaire d'OSBL-H et rencontrez des conflits dans votre organisme avec des résidents ou avec des intervenants externes? Vous pouvez nous contacter, bien sûr, mais vous pouvez aussi avoir recours à Équijustice. **Le personnel d'Équijustice est là pour répondre à vos questions et vous proposer des solutions dans diverses situations** auxquelles vous êtes confronté. Il s'agit d'un **service entièrement gratuit**. N'hésitez pas à faire appel à eux.

[Trouver le bureau d'Équijustice le plus près de chez vous](#)

[Lire l'article détaillé du RQOH sur les services d'Équijustice](#)

Une ligne de soutien psychologique spécialement pour vous



LÉO est une ligne de soutien psychologique pour les personnes engagées dans les Coops et OBNL du Québec. Ce service de soutien par des professionnels(es) est **gratuit, confidentiel et disponible rapidement**.

Vous pouvez discuter de divers sujets :

- **Difficultés personnelles** (santé mentale, stress, anxiété, angoisse, etc.)
- **Problèmes de couple** (séparation, divorce, violence conjugale, etc.)
- **Problématiques en milieu de travail** (harcèlement, stress, motivation, etc.)
- **Défis familiaux** (conciliation, enfants à défis particuliers, surmenage, etc.)
- **Difficultés financières** (dettes, faillite, pré-retraite, etc.)

1 855 768-7LEO (1 855 768-7536)

En savoir plus

Votre équipe : Johanne Dumont, Catherine Desrochers et David Barbaza

Vos administrateurs : Nadine St-Pierre, Diane Dubé, Laurence Roy et Gervais Darisse

Pour joindre la Fédération :

Johanne Dumont | 418-867-5178

johanne.dumont@fohbgj.com

Retrouvez-nous également sur

